

DAJI/2023/Décision/Tarifs/22

Décision portant approbation du tarif au programme « 20 ans « Executive MBA » _ IAE

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2020/01/14-02-CA du Conseil d'Administration en date du 14 janvier 2020 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DÉCIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs au programme des 20 ans de « Executive MBA » organisé par le I'IAE Graduate School of Management d'Aix-Marseille Université.

Cet évènement aura lieu le 23 juin 2023.

Il est demandé une participation forfaitaire aux participants qui souhaitent assister au repas de gala au restaurant GAOGAIA aux Milles.

Le forfait relatif à la participation au repas de gala s'élève à :

Catégories	Montant TTC
Participants	30 €

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 31 mars 2023

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université